

11



Table des matières

| | |
|---|----|
| La Fondation de Luxembourg | 4 |
| La gouvernance | 5 |
| <i>Executive Summary</i> | 6 |
| Chiffres clés | 8 |
| Avant-propos du Président | 11 |
| Avant-propos de la Directrice | 12 |
| Les fondations abritées | 15 |
| Les projets soutenus | 22 |
| Les états financiers audités au 31 décembre 2011 et le rapport du réviseur d'entreprises agréé | 27 |

La Fondation de Luxembourg a été constituée en décembre 2008 par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte dans le cadre d'une initiative gouvernementale annoncée par le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker dans sa déclaration sur l'état de la Nation le 22 mai 2008 visant à promouvoir la philanthropie.

Après une période initiale consacrée à la préparation et la mise en place de sa structure, la Fondation de Luxembourg est devenue pleinement opérationnelle en juillet 2009 en accueillant sa première fondation abritée.

En date du 31 décembre 2011, la Fondation de Luxembourg est heureuse de pouvoir compter 22 fondations abritées sous son égide, soutenant des projets dans les domaines suivants :

Santé et Recherche

Pauvreté et Cohésion Sociale

Culture et Diversité

Biodiversité et Changement Climatique

Education Universelle

La Fondation de Luxembourg est une fondation d'utilité publique indépendante, qui agit comme intermédiaire entre d'une part les donateurs potentiels et d'autre part les organisations caritatives et les projets à soutenir au Luxembourg comme à l'étranger.

Par l'information, le conseil et le développement d'outils et structures spécifiques, la Fondation de Luxembourg a pour rôle d'encourager, soutenir et guider les donateurs luxembourgeois, européens et internationaux dans la réalisation de leurs aspirations philanthropiques, et ceci plus particulièrement :

- En aiguillant les donateurs potentiels vers des projets consciencieusement analysés et en les aidant ultérieurement à évaluer l'impact de leur action ;
- En offrant une structure de fondation « abritante » qui permet aux fondateurs de structurer leurs engagements philanthropiques à long terme.



La gouvernance

La Fondation de Luxembourg est dûment supervisée par son Conseil d'Administration, qui constitue la plus haute instance décisionnelle de sa structure. Celui-ci est composé de six personnalités reconnues de la société luxembourgeoise :

Monsieur Luc Frieden,
Ministre des Finances, Président du Conseil

Monsieur Pierre Bley,
Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte

Monsieur Pit Hentgen,
Directeur Général de la Compagnie des assurances la Luxembourgeoise

Monsieur Georges Ravarani,
Président de la Cour Administrative de Luxembourg

Monsieur Jean-Jacques Rommes,
Directeur de l'ABBL

Monsieur Jean-Lou Siweck,
Conseiller auprès du Premier Ministre

Afin de l'assister dans l'optimisation de sa stratégie et de ses procédures de fonctionnement, la Fondation de Luxembourg fait appel à un groupe de spécialistes dans divers domaines touchant à la philanthropie, mais également aux services du secteur de la banque privée, de la fiscalité et des matières légales autour de la philanthropie. L'Advisory Committee apporte à la Fondation une expertise sur ces divers sujets, lui assurant une stratégie ciblée et proche des besoins des donateurs.

L'Advisory Committee est actuellement composé des personnalités suivantes :

Monsieur Dominique Allard,
Directeur, Fondation Roi Baudouin

Monsieur Philippe Depoorter,
Secrétaire Général, Banque de Luxembourg

Maître Marc Elvinger,
Associé chez Elvinger, Hoss, Prussen

Monsieur Roger Molitor,
Membre du Conseil d'Etat, Luxembourg

Monsieur Marc Pictet,
Partner chez Pictet & Cie, Genève

Monsieur Laurent Probst,
Senior Partner, PricewaterhouseCoopers Luxembourg

Madame Tonika Hirdman,
Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg

In presenting this annual report summarizing our activity in 2011, we are pleased to note that the interest for engaging in philanthropy has continued to evolve in Luxembourg.

The Fondation de Luxembourg was established in December 2008, at the initiative of the Luxembourg State and the Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, with the mission to promote and stimulate private philanthropic commitments. Provided with an endowment to cover its needs, the Foundation enjoys full independence, while benefiting from strict supervision, which safeguards its credibility at every level. By providing advice and information, and by developing specific tools and structures, the Fondation de Luxembourg aims to promote, support and provide guidance to donors (individuals and companies) who wish to make long-term financial commitments

of a certain size in the public interest. To enable a wide variety of projects to be supported – depending on the donors' wishes – the action of the Foundation can cover all areas of activity which are in the public interest.

Since hosting the first sheltered foundation in August 2009, **22 foundations** supporting various causes of general interest were created under the Fondation's aegis. These represent a total commitment of approximately **EUR 60 million** through donations and wills. In 2011, thanks to the generosity of the founders of these foundations, an amount of almost **two million euro** has been distributed to beneficiary projects contributing to improved living conditions and socio-cultural enrichment of many people in Luxembourg and around the world. Concrete examples of projects include the support of economic development

in Senegal through environmental protection and reforestation, programs aimed at improving the living conditions of vulnerable children in countries like Bolivia, Malawi, Nigeria, Uzbekistan and Romania, but also local projects in Luxembourg such as art therapy workshops for people suffering from cancer or the support of social entrepreneurship through the establishment of the Fondation Tremplin Award.

During 2011, a special effort was made to encourage the private banking sector to include philanthropy in their wealth management offering. Among other things, the Foundation created a philanthropy toolbox, which was presented at round tables organized within a large number of private banks. In order to further stimulate philanthropy and promote Luxembourg in this area, we have during 2011 participated as speakers at several

conferences both locally and internationally. In 2011, the Foundation also participated in a study on the practices of major European foundations in socially responsible investment (SRI). The results of this study have been published internationally by MISTRA, the Swedish Foundation for Strategic Environmental Research.

Last year, the Foundation became a member of the European Foundation Centre (EFC), an umbrella organization for European foundations promoting the work of foundations active in Europe. At the European level, the sustained efforts over many years by the EFC to create a European statute for foundations are about to come true. The European status will contribute significantly to reducing barriers and costs for foundations operating in Europe. Our intention during the coming year is to closely monitor and contribute to this development.



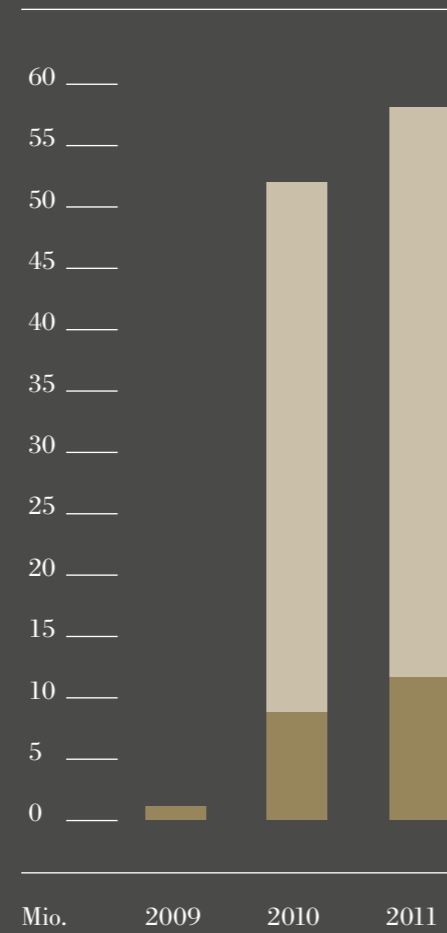
Les chiffres clés

Nombre total de fondations sous égide



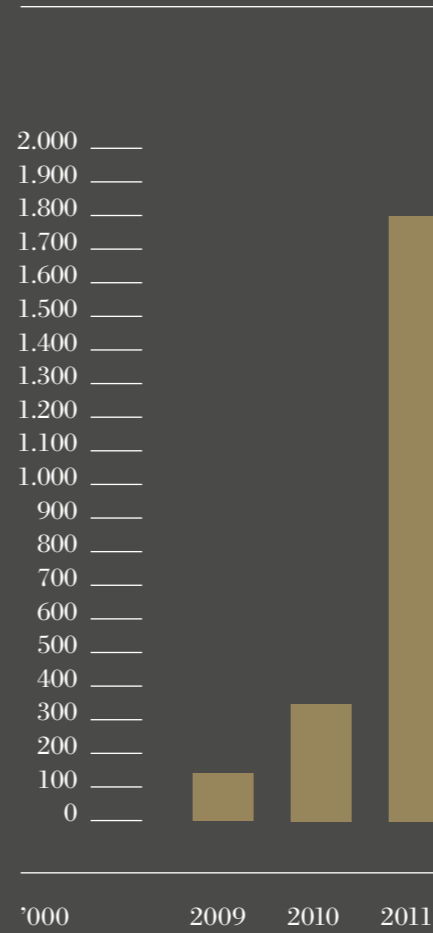
■ Nombre total de fondations sous égide

Actifs reçus - Actifs faisant l'objet d'un engagement (dons et legs)



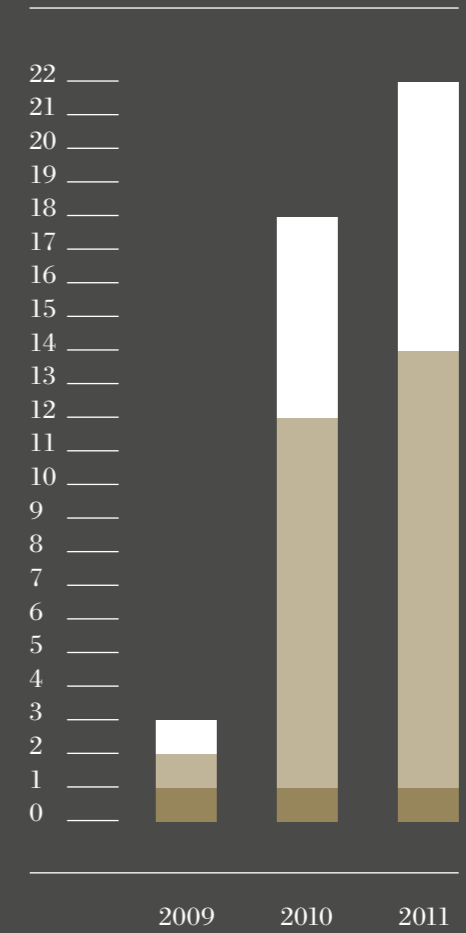
■ Actifs engagés (EUR)
■ Actifs reçus (EUR)

Dépenses missions



■ Dépenses missions (EUR)

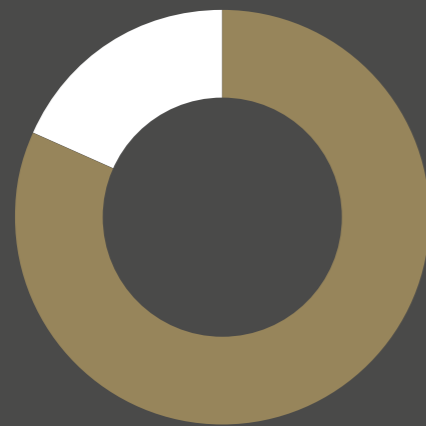
Nature des fondations abritées



■ Fondations à dotation : les revenus du capital de la fondation sont utilisés pour soutenir les causes et projets choisis
■ Fondations de flux : les sommes versées chaque année par les fondateurs sont investies dans les projets choisis
■ Fondations hybrides : fondation à dotation initiale et versements ponctuels

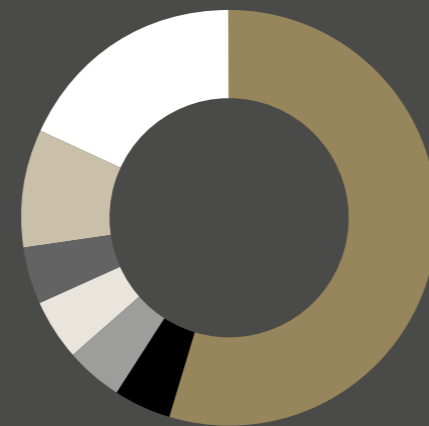
Avant-propos du Président

Nature des fondateurs



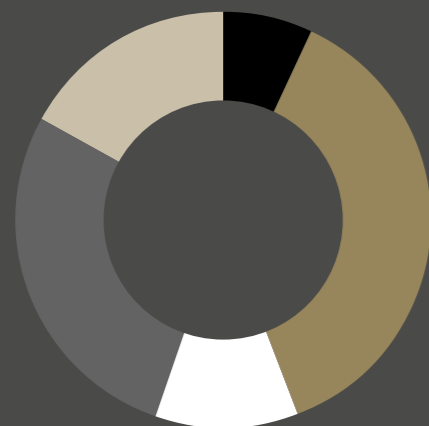
■ 81,82 % Privés ■ 18,18 % Sociétés

Pays de résidence des fondateurs



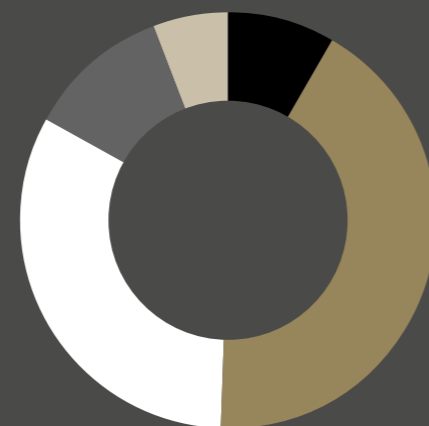
■ Luxembourg 54,55 % ■ Danemark 4,55 %
 ■ Allemagne 18,18 % ■ Suisse 4,55 %
 ■ Belgique 9,09 % ■ Finlande 4,55 %
 ■ France 4,55 %

Dépenses missions par secteur



■ Santé et Recherche 7 %
 ■ Pauvreté et Cohésion Sociale 37,23 %
 ■ Culture et Diversité 11,16 %
 ■ Education Universelle 27,77 %
 ■ Biodiversité et Changement Climatique 16,85 %

Répartition des projets par secteur



■ Santé et Recherche 8,45 %
 ■ Pauvreté et Cohésion Sociale 42,25 %
 ■ Culture et Diversité 32,39 %
 ■ Education Universelle 11,27 %
 ■ Biodiversité et Changement Climatique 5,63 %

Luc Frieden
 Ministre des Finances
 Président du Conseil d'Administration



La contribution à l'intérêt général au travers d'initiatives privées est le message qui se situe au cœur de l'effort philanthropique. Je suis très heureux de partager avec vous dans ce rapport annuel les activités que la Fondation de Luxembourg a réalisées, au nom des fondateurs privés, depuis sa création il y a trois ans, afin de promouvoir ce nouveau segment au Luxembourg.

« L'intérêt général » est un vaste concept, et il est assez fascinant d'observer que les 22 projets initiés sous l'égide de la Fondation de Luxembourg couvrent un large éventail de domaines, allant de l'éducation des enfants à la recherche médicale. La multiplication constante de ces projets prouve que nous nous rendons de plus en plus compte du défi qui est le nôtre, en tant que membres de notre société, afin de contribuer à l'amélioration des sociétés dans lesquelles nous vivons aujourd'hui. Toute contribution est différente, est unique et indispensable comme telle. Je tiens à remercier tous les fondateurs des nombreuses fondations abritées pour leur contribution et leur engagement social.

Bien évidemment ces engagements et visions doivent être efficacement canalisés et gérés. Je suis reconnaissant de constater que la Fondation de Luxembourg a développé des processus administratifs en vue de collaborer efficacement avec les fondateurs.

Je suis convaincu que ce travail pionnier, qui est maintenant bien enraciné, servira de base solide pour développer davantage la philanthropie au Luxembourg pour les années à venir !

Luc Frieden

Avant-propos de la Directrice



Tonika Hirdman
Directrice Générale



Durant l'année 2011, la crise financière s'est à nouveau démontrée sur les marchés. La plupart des pays d'Europe ont été touchés d'une façon ou d'une autre. Alors que les gouvernements réduisent leurs budgets de dépenses, la volonté de particuliers et de sociétés de s'engager dans des projets d'intérêt général devient de plus en plus essentielle. En exposant ce rapport annuel résumant notre activité en 2011, nous sommes heureux de pouvoir noter que l'engagement philanthropique a continué son évolution au Luxembourg. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons constaté que la crise financière a également signifié un retour aux valeurs traditionnelles comme l'assistance à autrui et à moins d'égotisme. Les modifications légales et fiscales introduites au Luxembourg en 2009 ont certainement de même contribué à cet effet, et nous encourageons les décideurs luxembourgeois à continuer de moderniser la loi sur les fondations pour encore simplifier et stimuler l'engagement philanthropique dans ce pays.

En 2011, nous avons contribué à la création de plusieurs nouvelles fondations dans les domaines les plus variés, comme par exemple le recours à l'énergie renouvelable dans des pays en voie de développement, le « venture philanthropy » et le secteur du sport (accès à des activités sportives pour des malvoyants). Les fondateurs à l'origine de ces nouvelles fondations sont à la fois des particuliers et des sociétés, soit luxembourgeois soit étrangers. Depuis l'accueil de la toute première fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg en août 2009, **22 fondations abritées** soutenant

diverses causes d'intérêt général ont été constituées. Celles-ci représentent un engagement total **d'environ 60 millions d'euros** via des donations et des legs. En 2011, grâce à la générosité des fondateurs de ces fondations abritées, un montant de presque **2 millions d'euros** a pu être utilisé afin de contribuer, entre autres, à l'amélioration des conditions de vie et l'enrichissement socio-culturel de nombreuses personnes au Luxembourg et dans le monde. Des exemples concrets sont le développement économique au Sénégal à travers la protection environnementale et la reforestation, des programmes visant l'amélioration des conditions de vie d'enfants vulnérables dans des pays comme la Bolivie, le Malawi, le Nigéria, l'Ouzbékistan et la Roumanie, mais aussi des projets locaux au Luxembourg comme des ateliers d'art thérapie pour des personnes atteintes d'un cancer ou encore le soutien de l'entrepreneuriat social à travers la création du Prix de la Fondation Tremplin.

Notre objectif est de continuellement améliorer notre professionnalisme dans notre offre de services ; c'est un facteur décisif pour attirer les donateurs. A cette fin, nous avons durant l'année 2011, deux ans après notre création, poursuivi une revue stratégique parmi nos donateurs et parmi les divers acteurs de notre réseau. Les résultats de cette revue menée en collaboration avec PwC Luxembourg ont été très encourageants. La Fondation a été considérée par les donateurs comme une solution rapide et facile dans le processus de constitution des fondations et surtout, la liberté dans le choix des projets a été considérée

comme une valeur clé, tout autant que le caractère international de la Fondation. En 2011, nous avons fait un effort particulier pour encourager le secteur des banques privées d'inclure le conseil en philanthropie dans leurs services de gestion de patrimoine. Entre autre, nous avons créé une boîte à outils sur la philanthropie qui a été présentée lors de tables rondes organisé au sein d'un bon nombre de banques privées. Dans ce contexte, il a été spécifiquement mentionné que l'offre de la Fondation de Luxembourg répondait parfaitement aux besoins de leurs clients et qu'elle contribuait à renforcer leurs relations.

Toujours dans le but de stimuler l'engagement philanthropique et de promouvoir le Luxembourg dans ce domaine, nous avons durant l'année 2011 participé en tant qu'orateurs à plusieurs conférences au niveau local et international, comme par exemple la conférence du Family Office & Wealth Management à Zurich, la conférence de STEP Benelux (The Society of Trust and Estate Practitioners) et au sein de nombreux clubs locaux comme le Rotary Club et le Lions Club. Nous avons également présenté la Fondation aux représentants des fondations et des « family offices » à New York, ce qui a généré un certain intérêt auprès des donateurs potentiels américains cherchant une plateforme philanthropique en Europe. En outre, la Fondation a participé en 2011 à une étude sur les pratiques des grandes fondations européennes dans les investissements socialement responsables (ISR). Les résultats de cette étude ont été publiés au niveau international par MISTRA, Swedish Foundation for Strategic Environmental Research.

L'année passée, la Fondation est également devenue membre du European Foundation Center (EFC), organisme qui regroupe les fondations européennes dans le but de promouvoir le travail des fondations actives en Europe.

Pour l'avenir, notre ambition sera d'établir une collaboration entre les fondateurs des fondations sous notre égide dans le but d'échanger expériences et savoir-faire, ce qui devrait contribuer à une approche du don encore plus efficace et plus engagée. Un autre objectif sera de renforcer notre présence dans le secteur caritatif au Luxembourg. Il s'agit de mieux clarifier notre mission et notre rôle dans ce domaine. Nous souhaitons également davantage augmenter notre visibilité auprès des donateurs potentiels au Luxembourg. Pour ces derniers, la philanthropie privée, les dons individuels et l'engagement social sont des composantes importantes d'une nation comptant depuis longtemps bon nombre d'associations, de fondations et d'organisations non gouvernementales. Bénéficiant d'un statut spécial, la Fondation pourra contribuer à développer ce secteur.

Enfin, au niveau européen, les efforts soutenus depuis de nombreuses années entre autre par l'EFC pour créer un statut européen des fondations sont sur le point de se réaliser. Ce statut européen va contribuer de façon significative à diminuer les barrières et les coûts pour les fondations opérant en Europe. Le Luxembourg, un des rares pays au sein de l'Union Européenne à étendre des avantages fiscaux entiers aux dons

transfrontaliers, a un rôle important à jouer dans ce contexte. Notre intention sera donc de suivre étroitement cette évolution.

Dans la section suivante, vous retrouverez les descriptifs des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ainsi que leurs secteurs d'engagements et les projets soutenus.

Avant de conclure, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué grâce à leur générosité et à leur engagement à un monde meilleur. Je souhaiterais également remercier les personnes tierces et les présidents des Comités de Gestion des Fondations abritées ainsi que les membres de l'Advisory Committee qui apportent tous à titre bénévole leur expertise à la Fondation et à ses actions.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Tonika Hirdman

Présentation des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Akuo Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :
Novembre 2011 /
3 ans (renouvelable)

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Nicolas Vivien

Objectif :

Contribuer à des projets à caractère humanitaire et d'aide au développement dans le monde entier au moyen d'actions favorisant l'accès entre autre pour des populations défavorisées aux énergies renouvelables, à l'éducation et à la connaissance, à l'eau et à la santé et à la protection de l'environnement, passant par des actions d'aide à la réduction des émissions carbone, la protection de la biodiversité et la pratique d'une agriculture raisonnée.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées au courant de l'année 2012.

The C. Ehrnrooth Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :
Juillet 2010 / illimitée

Président du Comité
de Gestion :
Monsieur Magnus Karle

Objectif :

Promouvoir la recherche scientifique, l'étude des beaux-arts, de la littérature et des activités culturelles. Peut également financer de l'équipement médical et s'engager pour donner une aide ponctuelle lors d'incidents touchant les hommes ou l'environnement.

Réalisations :

Bourses d'études pour trois jeunes docteurs en cours de spécialisation en chirurgie neurologique à la Clinique de Chirurgie Neurologique de l'Hôpital Universitaire Central d'Helsinki.
Bourse allouée au Vesa Manninen Fund de la Finnish Cultural Foundation.

Fondation Campine Vivante

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|--|
| Fondation à dotation | Objectif : Préserver le patrimoine naturel, culturel, historique et humain de la région de la Campine, en Belgique. |
| Date de création / Durée : Décembre 2009 / illimitée | Réalisations : Soutien à un projet de l'organisation Natuurpunt visant la création et l'entretien d'une réserve naturelle dans les bassins fluviaux de la Grande et Petite Nete dans la région Campine en Belgique. Contribution aux travaux de conservation des bâtiments historiques de l'Abbaye de Postel. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Frantz Muller | |

CVC Capital Partners Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Soutenir des organisations œuvrant dans l'intérêt général, et plus spécifiquement des organisations agissant dans le domaine de « venture philanthropy », ou encore de soutenir la création et la croissance de telles organisations, d'organisations agissant dans l'intérêt général identifiées par des sociétés ou personnes associées avec le groupe CVC. |
| Date de création / Durée : Mai 2011 / Durée 3 ans (renouvelable) | La Fondation abritée offrira son soutien à des organisations éligibles partout dans le monde. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Nat Sloane | Réalisations : La fondation a entamé des collaborations pluriannuelles avec Impetus Trust, Private Equity Foundation et NESsT, trois organisations investissant dans des organisations sans but lucratif avec le but de les développer et de rendre plus efficaces leurs activités. Elle a aussi soutenu financièrement Street League et Merlin's Magic Wand. Toutes ces organisations s'engagent pour des jeunes en difficultés. |

Education and Integration for All Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|--|
| Fondation de flux | Objectif : Améliorer les conditions de vie physiques, mentales, morales et psychologiques d'enfants orphelins ou vulnérables, notamment à travers l'amélioration de leurs conditions de scolarité aussi bien à Luxembourg qu'à l'étranger. |
| Date de création / Durée : Juillet 2011 / illimitée | Réalisations : Financement du Réseau Mehozetu en Namibie, un réseau d'écoles créées par des bénévoles locaux pour prendre en charge des enfants orphelins ou vulnérables. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Fernand Schaber | |

Fondation Eté

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation hybride | Objectif : Soutenir de manière flexible des projets individuels dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg et à l'étranger en donnant le coup de pouce non bureaucratique qui peut faciliter ou accélérer la réalisation du projet. |
| Date de création / Durée : Août 2009 / illimitée | Réalisations : En 2011 la fondation a alloué des bourses à une trentaine de projets dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg. |
| Président du Comité de Gestion : Madame Josée Hansen | |

Fondation Enovos

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Préserver notre planète et le bien-être des générations futures en appuyant la mise en valeur et le développement de sources d'énergies renouvelables au niveau du Luxembourg et de la Grande Région ; et en soutenant des projets sociaux aidant les membres de la société nécessitant un appui particulier. |
| Date de création / Durée : Septembre 2010 / 3 ans (renouvelable) | Réalisations : La fondation a financé le Fonds Nova Naturstrom, qui encourage et promeut les nouvelles technologies dans le domaine des énergies renouvelables, et a mené en collaboration avec le CRP Henri Tudor une réflexion structurée et approfondie sur sa stratégie de financement de projets de recherche dans le domaine des énergies renouvelables. Les premiers projets de recherche seront financés en 2012. Dans le domaine social, la fondation a contribué au Luxembourg au financement des activités de la Fondation Kriibskrank Kanner, de Special Olympics et de l'ASBL Päerd's Atelier. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Marc Solvi | |

Fondation Christine Tesch-Goblet d'Alviella appelée La Violette

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|---|
| Fondation à dotation | Objectif : Aider des personnes atteintes d'un cancer à améliorer leur vie ou à tout simplement revivre à travers l'art, tant dans la phase de chimiothérapie et/ou radiothérapie que dans la phase de rémission. |
| Date de création / Durée : Mars 2010 / 5 ans (renouvelable) | Réalisations : En collaboration avec la Fondation Cancer et le laboratoire PCSA, la Fondation La Violette offre aux patients des ateliers d'art thérapie, qui consiste dans l'utilisation de différentes médiations artistiques - arts plastiques, musique, danse, théâtre, écriture, etc. - dans le cadre d'une relation thérapeutique. Dans ces ateliers, l'accent est mis sur la peinture et l'écriture sous induction musicale. |
| Président du Comité de Gestion : Les fondateurs | |
| Vice-Présidente : Madame Martine Gillet | |

Fondation Lily & Francy

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|---|
| Fondation à dotation | Objectif : Soutenir les enfants orphelins, abandonnés ou dont le placement est rendu nécessaire. |
| Date de création / Durée : Décembre 2010 / illimitée | Réalisations : La fondation a entamé une collaboration pluriannuelle avec la Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf en vue de développer la formation du personnel encadrant des enfants traumatisés. |
| Président du Comité de Gestion : Maître Francis Kessler | |

Fondation Linckels-Voss

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Soutenir les plus démunis dans des pays en voie de développement présentant une certaine stabilité politique. |
| Date de création / Durée : Septembre 2010 / 10 ans | Réalisations : Financement du programme de renforcement familial conduit par SOS Villages d'Enfants Monde à Sinje au Libéria. |
| Président du Comité de Gestion : Le Fondateur | |
| Vice-Présidente : Madame Laure Huberty | |

Fondation Maor Ben Zion

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|--|
| Fondation de flux | Objectif : Contribuer au développement d'une société vivant en paix en soutenant des projets visant l'amélioration de l'éducation de jeunes issus de quartiers populaires en Israël. |
| Date de création / Durée : Février 2010 / 3 ans | Réalisations : Financement du Maor Ben Zion Project à Petach-Tikva en Israël. Ce projet a comme but d'enseigner les éducateurs dans les écoles maternelles publiques dans l'application d'une méthodologie pédagogique visant un développement équilibré des capacités intellectuelles et physiques des élèves pour éviter l'apparition de troubles de comportement et la violence entre les élèves. |
| Président du Comité de Gestion : Madame Shanti George | |

The Mangrove Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|---|
| Fondation de flux | Objectif : Agir et encourager d'autres à agir pour la préservation de notre planète comme un habitat convenable pour les générations futures. Sensibiliser le grand public et soutenir des organisations, des personnes et des projets présentant des solutions viables et durables aux actuels problèmes environnementaux et socioéconomiques. |
| Date de création / Durée : Décembre 2009 / 3 ans | Réalisations : Au courant de 2011 la fondation a soutenu deux projets innovants de SOS Sahel International Luxembourg et de WEGA Aide Humanitaire au Sénégal et aux Philippines. Les deux projets de développement local visent le développement économique à travers la protection environnementale et la reforestation. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Paul Helmingier | |

Fondation Marienburg

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|--|
| Fondation à dotation | Objectif : Soutenir des jeunes en difficulté et encourager la coopération dans le domaine culturel et scientifique au niveau de la Grande Région (Luxembourg, Saarland, Rheinland-Pfalz, Lorraine). |
| Date de création / Durée : Octobre 2010 / illimitée | Réalisations : Lancement du LichterGartenFest à Trèves en Allemagne, événement culturel et social rassemblant artistes handicapées et valides pour une nuit d'émerveillement autour de lampions artistiques. Soutien financier pour YoungCaritas au Luxembourg et pour l'Europäische Kunstakademie à Trèves. Restauration d'un manuscrit enluminé issu du scriptorium médiéval d'Echternach au Luxembourg appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque de la Ville de Trèves. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Helmut Schröer | |

The Micah 6:8 Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Soutenir des projets chrétiens qui ont comme but de répondre aux besoins des populations pauvres et défavorisées indépendamment de leurs convictions religieuses. Aider les personnes qui souffrent de la pauvreté, de troubles d'apprentissage, de problèmes familiaux ou de difficultés dans leur vie sociale liés à leur milieu de vie difficile. |
| Date de création / Durée : Août 2010 / 5 ans (renouvelable) | Réalisations : Bourses allouées à des organisations internationales dans le domaine social. Soutien financier à deux orphelinats en Inde et en Roumanie. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur David Steinegger | |

Fondation Notre Dame

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|---|
| Fondation à dotation | Objectif : Sauvegarder le patrimoine culturel et architectural de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg en soutenant les organismes ayant comme objectif la conservation, la restauration et la mise en valeur de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg. |
| Date de création / Durée : Octobre 2009 / illimitée | |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Hubert Peters | Réalisations : Réparation de l'orgue symphonique de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg. |

Fondation du Pélican de Mie et Pierre Hippert-Faber

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|--|
| Fondation à dotation | Objectif : Participer au financement de projets de recherche biomédicale, voire biotechnologique, à travers l'Université de Luxembourg et soutenir des institutions engagées dans le domaine des arts et des lettres. |
| Date de création / Durée : Décembre 2010 / illimitée | |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Pierre Hippert | Réalisations : Bourses de recherche allouées à trois doctorants au sein de la nouvelle Doctoral School in Systems and Molecular Biomedicine de l'Université du Luxembourg. |

Fondation Tremplin

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|--|
| Fondation de flux | Objectif : Soutenir des projets à caractère social, éducatif ou favorisant la cohésion sociale. La priorité est donnée à des initiatives dans la Grande Région présentant le potentiel de devenir autofinancées. |
| Date de création / Durée : Décembre 2010 / 10 ans | |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Christian Billon | Réalisations : Création du Prix de la Fondation Tremplin dans le cadre du parcours 1,2,3 Go Social un programme d'accompagnement pour des porteurs de projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-Duché de Luxembourg. |

Stiftung Pflanzen für Menschen

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Apporter une aide à des personnes socialement défavorisées, et tout particulièrement des enfants, qui se retrouvent dans le besoin suite à une catastrophe naturelle, un conflit ou des conditions de vie difficiles. |
| Date de création / Durée : Décembre 2010 / 12 ans | |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Rüdiger Jung | Réalisations : Financement de projets en faveur d'enfants abandonnés ou orphelins réalisés par Caritas Luxembourg, Frënn vun der Kindernothilfe et SOS Villages d'Enfants Monde en Bolivie, Malawi et Ouzbékistan. |

Stiftung für europäische Bildung und Kultur

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|---|---|
| Fondation de flux | Objectif : Soutenir des activités et projets visant le développement et la consolidation de l'éducation et de la culture européenne. |
| Date de création / Durée : Septembre 2010 / 5 ans (renouvelable) | Réalisations : Financement de projets culturels et éducatifs visant l'échange inter-culturel et la promotion des idéaux européens. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Charles Hamer | Financement d'un projet de rencontre et d'échange pour lycéens organisé par des lycéens de sept pays différents. |

Synshandicappedes Motionsfond

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

| | |
|--|---|
| Fondation à dotation | Objectif : Soutenir les malvoyants au Danemark qui souhaitent s'adonner à des activités sportives. |
| Date de création / Durée : Avril 2011 / illimitée | Réalisations : Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2013. |
| Président du Comité de Gestion : Monsieur Jesper Andersen | |

Une fondation abritée a été créée en 2010 sous l'égide de la Fondation de Luxembourg pour devenir active au décès de la fondatrice.

Une fondation abritée a été créée en 2011 pour devenir active au décès du fondateur.

Les domaines d'action et les projets soutenus par les fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Santé et Recherche

Le développement des sciences en général et la recherche médicale en particulier ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de la santé publique. Ils sont essentiels dans l'identification et la mesure du rôle des conditions environnementales, du style de vie et des prédispositions génétiques sur le développement de diverses maladies et pathologies. Leur étude permet de développer des stratégies d'action pour améliorer la santé publique et d'évaluer leur impact.

Au courant de 2011 les quatre fondations sous l'égide de la Fondation de Luxembourg qui se sont investis dans le vaste champ de la santé et de la recherche scientifique ont continué de développer

leurs activités. La Fondation C. Ehrnrooth et la Fondation du Pélican ont approfondi leur relation avec leur université partenaire respective. Trois jeunes docteurs ont ainsi pu profiter d'une bourse de recherche et de spécialisation en neurochirurgie à la Clinique de Chirurgie Neurologique de l'Hôpital Universitaire Central d'Helsinki grâce au support de la Fondation C. Ehrnrooth. La Fondation du Pélican a soutenu le développement de la nouvelle Doctoral School in Systems and Molecular Biomedicine de l'Université du Luxembourg en attribuant trois bourses de recherches à des doctorants inscrits dans cette jeune entité en plein essor.



Pauvreté et Cohésion Sociale

Environ 2,5 milliards de personnes doivent vivre avec moins de 2 dollars par jour et quelque 925 millions souffrent quotidiennement de la faim. Le Produit Intérieur Brut des 41 pays les plus endettés (567 millions de personnes) est inférieur à la fortune combinée des sept personnes les plus riches au monde. La pauvreté touche sévèrement le système d'éducation dans les pays les plus pauvres. Ainsi presque un milliard de personnes sont entrées dans le 21^{ème} siècle sans savoir lire un livre ou signer leur nom.

Les victimes les plus vulnérables de la pauvreté sont les enfants. Dans le monde, un milliard d'enfants vivent dans la pauvreté, 640 millions vivent sans hébergement adéquat, 400 millions n'ont pas accès à l'eau propre et 270 millions n'ont aucun accès à des services médicaux. La pauvreté et les problèmes sociaux ne touchent pas seulement les habitants de pays sous-développés ou en voie de développement. Environ 78 millions d'Européens vivent dans le risque de tomber dans la pauvreté, 19 millions en sont des enfants, estime la Commission Européenne.

En 2011, les douze fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg actives dans ce secteur, ont soutenu une trentaine de projets sociaux sur trois continents. Un fort accent a été mis sur les plus vulnérables, les enfants. Ainsi des programmes visant l'amélioration de conditions de vie d'enfants orphelins ou vulnérables ont été soutenus en Bolivie, au Malawi, au Nigéria, au Libéria, en Ouzbékistan, en Namibie, en Roumanie et en Inde.

A côté de ce fort engagement international les fondations abritées se sont aussi investies pour répondre aux besoins de personnes en détresse ou en situation de handicap au Luxembourg et dans la Grande Région. Ainsi une douzaine d'organisations, œuvrant sur le territoire luxembourgeois avec des populations aussi diverses que des jeunes défavorisés ou orphelins, des jeunes mères en difficulté, des chômeurs de longue durée, des toxicomanes, des anciens détenus ou des personnes souffrant d'une maladie ou d'un handicap, ont reçu une aide.



Culture et Diversité

Le domaine de la culture est perçu comme un champ d'action naturel pour le mécénat et la philanthropie privée, puisque historiquement les grands philanthropes sont souvent retenus pour leurs donations à des institutions et hauts lieux de l'expression artistique et de la conservation de la mémoire culturelle : Musées, Opéras, Salles de Concerts, Bibliothèques etc. Les donateurs d'aujourd'hui s'intéressent toujours à la culture mais leur approche est plus personnelle et souvent moins ostentatoire que celle des familles Rockefeller ou Carnegie.

Les fondations abritées ont ainsi soutenu en 2011 la production d'une petite vingtaine d'œuvres d'arts ou d'événements artistiques, parmi lesquelles des spectacles de danses, des expositions de peinture, des projets de théâtre,

la production d'enregistrements musicaux, de films documentaires ou de livres.

La Fondation Campine Vivante et la Fondation Notre Dame ont continué de contribuer à la conservation d'immeubles historiques qui sont chères aux fondateurs, pour que des générations puissent aussi s'en réjouir.

Un nouvel accent a été mis en 2011 sur des projets d'échanges culturels. La Stiftung für europäische Bildung und Kultur a financé plusieurs projets culturels et éducatifs visant l'échange interculturel et la promotion des idéaux européens communs. A titre d'exemple on peut citer un projet de rencontre et d'échange organisé par et pour des lycéens, qui a rassemblé au Luxembourg des jeunes de sept pays différents.



Education Universelle

L'éducation est un facteur essentiel du développement économique. Financer l'éducation de jeunes dans des pays en voie de développement ou attribuer des bourses à des jeunes dans des pays développés n'ayant pas la capacité de financer leurs propres études, est un mode d'action populaire auprès des philanthropes. Spécialement les entrepreneurs du monde économique sont conscients de l'importance de non seulement donner une éducation aux jeunes, mais aussi de leur instiller l'esprit entrepreneurial nécessaire au développement.

Le tout premier projet ayant reçu un soutien de la part d'une fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg appelé Mehozetu

Network a franchi un pas important en 2011 avec la construction de plusieurs écoles en Namibie. Au Nigéria une dizaine de jeunes gens ayant grandi dans un orphelinat ont pu entamer des études universitaires ou s'inscrire dans une école professionnelle grâce à la générosité d'un fondateur qui a créé un fonds pour leur garantir cette bourse pendant la durée de leurs études. En Israël le personnel enseignant dans les écoles maternelles de la Commune de Petach Tikva a vu avec bonheur l'impact très positif sur le développement des enfants de la nouvelle méthodologie d'enseignement appris grâce au soutien de la fondation Maor Ben Zion. A ces projets phares au niveau international s'ajoutent des projets innovants réalisés en collaboration avec des écoles et lycées luxembourgeois.



Biodiversité et Changement Climatique

La conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont considérées comme les challenges cruciaux du 21^{ème} siècle. A titre d'exemple, 90 % des grands prédateurs marins ont été prélevés par la pêche industrielle durant ces 50 dernières années. L'élimination des prédateurs clés dans la chaîne alimentaire a des répercussions sur tout l'écosystème comme le démontrent des études scientifiques. Certains spécialistes prédisent même que sans changements rapides des pratiques de pêche actuelles, la pêche industrielle aura épuisé les stocks marins exploitables d'ici 2048.

En 2011 les projets appuyés par les fondations abritées ont reflété leurs différentes approches originales et innovantes. Combinant engagement local et sensibilisation au niveau mondial dans leur approche, la Fondation Mangrove s'est investi

dans deux nouveaux projets au Sénégal et aux Philippines combinant la protection environnementale et la reforestation au développement local.

Plus proche du Luxembourg, en Belgique dans la région Campine, la Fondation Campine Vivante a continué son travail de très longue haleine pour développer la réserve naturelle des bassins fluviaux de la région.

La fondation Enovos a coté de son financement du Fonds Nova Naturstrom, qui encourage et promeut les nouvelles technologies dans le domaine des énergies renouvelables a mené au courant de 2011 en collaboration avec le CRP Henri Tudor une réflexion structurée et approfondie sur sa stratégie de financement de projets de recherche dans le domaine des énergies renouvelables.



Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de
la Fondation de Luxembourg
12, rue Erasme
L-2012 Luxembourg

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation de Luxembourg, comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations

fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Fondation de Luxembourg au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

Bernard Lhoest
Luxembourg, le 16 avril 2012

Comptes annuels – Bilan

| Actif | Notes | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|---|----------|-------------------|-------------------|
| Actif immobilisé | 3 | 3.482.583 | 3.921.732 |
| Immobilisations incorporelles | | - | 11.563 |
| Immobilisations corporelles | | 15.363 | 20.534 |
| <i>Autres installations, outillage et mobilier</i> | | <i>15.363</i> | <i>20.534</i> |
| Immobilisations financières | | 3.467.220 | 3.889.635 |
| <i>Titres ayant le caractère d'immobilisations</i> | | <i>3.467.220</i> | <i>3.889.635</i> |
| Actif circulant | | 10.469.229 | 8.759.535 |
| Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an | | 180 | 7.500 |
| Autres valeurs mobilières | 4 | 6.189.799 | 5.078.336 |
| Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse | 5 | 4.279.250 | 3.673.699 |
| Comptes de régularisation | 6 | 123.968 | 126.384 |
| Total Actif | | 14.075.780 | 12.807.651 |

Bilan au 31 décembre 2011, exprimé en EUR.

| Passif | Notes | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|--|----------|-------------------|-------------------|
| Capitaux propres | 7 | 13.666.202 | 12.381.328 |
| Fonds propres de la Fondation de Luxembourg | | 3.500.000 | 4.000.000 |
| Fonds propres des fondations abritées | | 9.791.295 | 8.147.351 |
| Subvention d'équilibre non utilisée | | 374.907 | 233.977 |
| Résultat de l'exercice | | - | - |
| Fonds dédiés | 8 | 366.024 | 345.249 |
| Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an | | 43.554 | 81.074 |
| Dettes sur achats et prestations de services | | 36.737 | 61.886 |
| Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale | | 6.817 | 11.688 |
| <i>Dettes fiscales</i> | | <i>-</i> | <i>5.842</i> |
| <i>Dettes au titre de la sécurité sociale</i> | | <i>6.817</i> | <i>5.846</i> |
| Autres dettes | | - | 7.500 |
| Total Passif | | 14.075.780 | 12.807.651 |

Comptes annuels – Compte de profits et pertes

| Charges | Notes | Du 1 ^{er} jan 2011 au 31 déc 2011 | Du 1 ^{er} jan 2010 au 31 déc 2010 |
|---|-------|---|---|
| Autres charges externes | 9 | 139.238 | 142.320 |
| Frais de personnel | 10 | 391.654 | 377.155 |
| <i>Salaires et traitements</i> | | <i>352.893</i> | <i>340.289</i> |
| <i>Charges sociales couvrant les salaires et traitements</i> | | <i>38.761</i> | <i>36.866</i> |
| Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles | 3 | 35.170 | 32.098 |
| Intérêts et charges assimilées | | 67.376 | 86.501 |
| <i>Autres intérêts et charges</i> | 3 | <i>67.376</i> | <i>86.501</i> |
| Résultat de l'exercice | | - | - |
| | | 633.438 | 638.074 |

| Produits | Notes | Du 1 ^{er} jan 2011 au 31 déc 2011 | Du 1 ^{er} jan 2010 au 31 déc 2010 |
|--|-------|---|---|
| Autres produits d'exploitation | 11 | 140.419 | 108.776 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 12 | 133.949 | 147.408 |
| <i>Autres intérêts et produits assimilés</i> | | <i>133.949</i> | <i>147.408</i> |
| Subvention d'équilibre | 7 | 359.070 | 381.890 |
| | | 633.438 | 638.074 |

Fondation de Luxembourg

Annexe au 31 décembre 2011

Note 1 – Généralités

Fondation de Luxembourg (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 18 décembre 2008 sous la forme d'une fondation pour une durée illimitée, régie par ses statuts et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. La Fondation a déplacé, durant l'exercice 2011, son siège social au 12, rue Erasme, L-2012 Luxembourg.

Les statuts de la Fondation ont été publiés au Memorial C, Recueil des Sociétés et des Associations en date du 21 janvier 2009. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G 198.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tous autres domaines d'intérêt général, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. En vue de réaliser son objet, la Fondation peut notamment :

- agir par l'information et le conseil ;
- développer des services et outils promouvant et facilitant l'engagement philanthropique ;
- octroyer des soutiens financiers, prix, récompenses et autres subsides à des organisations, publiques ou privées, des groupes d'individus ou des personnes individuelles ;
- lancer des appels à projets ;
- promouvoir des études et recherches ;

- développer des programmes d'actions propres ;
- créer ou participer à d'autres organismes, fondations, associations ou groupements à caractère non lucratif ;
- intervenir par toute autre manière conforme à son objet social.

Les comptes annuels de la Fondation retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission principale qui est l'accueil et la gestion de fonds et fondations (activité fondations abritées). Ces comptes comprennent :

- le bilan qui synthétise en valeur actuelle la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation, incluant notamment les vingt-deux fondations abritées existantes au 31 décembre 2011 (dix-huit fondations abritées existantes au 31 décembre 2010) ;
- le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'année selon leur destination ;
- l'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de profits et pertes.

Les fondations abritées se divisent en deux grandes catégories :

- les fondations à dotation : elles disposent d'un patrimoine à caractère pérenne et productif de revenus utilisés chaque année au bénéfice de la cause choisie ;
- les fondations de flux : elles fonctionnent grâce à des versements réguliers effectués par le donateur ou par des tiers sollicités par lui.

Au 31 décembre 2011, la Fondation inclut huit fondations à dotation, treize fondations de flux et une fondation hybride. Au 31 décembre 2010, la Fondation incluait six fondations à dotation, onze fondations de flux et une fondation hybride.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg.

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés conformément aux principes comptables et règles d'évaluation décrites ci-après.

2.1 Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

La Fondation tient sa comptabilité en euros (« EUR ») et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A l'exception des actifs immobilisés qui restent convertis au cours de change historique, les postes de bilan exprimés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Durant l'exercice, les opérations libellées en devise autres que l'EUR sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient, diminués des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés de telle manière à amortir la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles sur la durée d'utilisation.

Les amortissements sont linéaires et sont pratiqués à raison de 33,33 % par an.

Lorsque la Fondation considère qu'un actif immobilisé a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés. Ces différences sont enregistrées annuellement sur le compte des immobilisations financières, impactant le coût d'acquisition initial à la baisse (agios) ou à la hausse (disagios).

Les immobilisations financières sont également composées de parts d'OPCVM acquises par la Fondation pour du long terme et enregistrés à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

2.4 Autres créances

Les autres créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont portées au bilan au prix d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le prix d'acquisition est déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la date de clôture, elles sont valorisées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

La valeur de marché correspond pour :

- les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé, au dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif, à la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

2.6 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation à l'actif du bilan incluent les intérêts courus non échus sur les immobilisations financières.

2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres se divisent en fonds propres de la Fondation et fonds propres des fondations abritées. On retrouve les rubriques suivantes :

- la dotation propre de la Fondation, à hauteur de :
 - la dotation initiale constituée par les apports des fondateurs ;
 - des dotations complémentaires constituées par les legs et donations successifs affectés à la dotation de la Fondation.
- les dotations des fondations abritées de la Fondation : la Fondation ouvre un fonds avec dotation dès lors qu'une ou plusieurs personnes physiques ou morales lui ont affecté, de manière irrévocable, un capital productif de revenus ;
- les reports à nouveau créditeurs ou débiteurs en fin d'exercice des fondations abritées ;
- les réserves : cette rubrique permet aux fondations de constituer des économies, moins liquides que le report à nouveau, mais qui contrairement à la mise à la dotation permet une reprise le moment voulu ;
- le report à nouveau ;
- le résultat de la Fondation.

Les capitaux propres de la Fondation incluent également une subvention d'équilibre, visant à compenser les pertes d'exploitation que la Fondation aurait constatée au cours de ses premières années d'existence si cette subvention ne lui avait pas été accordée. Cette subvention est enregistrée en compte de profits et pertes au rythme des pertes d'exploitations constatées par la Fondation.

2.8 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les donateurs ou testateur à des programmes d'intervention de la Fondation, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

2.9 Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur de remboursement.

Note 3 – Actif immobilisé

Au 31 décembre 2011 et 2010, le portefeuille titres de la Fondation est classé parmi les immobilisations financières, le Conseil d'Administration considérant qu'il s'agit d'actifs immobilisés et non de fonds de roulement, qui garantissent la pérennité de la Fondation et lui fournissent les ressources annuelles nécessaires à ses activités.

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011, l'évolution des actifs immobilisés s'analyse comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)

| Libellé | Valeur d'acquisition au début de l'exercice | Additions / Sorties de l'exercice | Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice | Corrections de valeur au début de l'exercice | Corrections de valeur de l'exercice | Corrections de valeur à la fin de l'exercice | Solde net à la fin de l'exercice |
|--|---|-----------------------------------|---|--|-------------------------------------|--|----------------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 34.689 | - | 34.689 | (23.126) | (11.563) | (34.689) | - |
| Immobilisations corporelles | 61.604 | 18.436 | 80.040 | (41.070) | (23.607) | (64.677) | 15.363 |
| <i>Autres installations, outillage et mobilier</i> | <i>61.604</i> | <i>18.436</i> | <i>80.040</i> | <i>(41.070)</i> | <i>(23.607)</i> | <i>(64.677)</i> | <i>15.363</i> |
| Immobilisations financières | 4.029.426 | (377.176) | 3.652.250 | (139.791) | (45.239) * | (185.030) | 3.467.220 |
| Total des actifs immobilisés | 4.125.719 | (358.740) | 3.766.979 | (203.987) | (80.409) * | (284.396) | 3.482.583 |

Au 31 décembre 2011, les immobilisations financières ont une valeur de marché de EUR 3.589.440 (2010 : EUR 3.971.100).

* L'amortissement sur l'exercice des agios et disagios sur les immobilisations financières s'élève à EUR 45.239 (2010 : EUR 79.546) comptabilisé en intérêts et charges assimilés.

Note 4 – Valeurs mobilières

Au cours de l'année 2011, la Fondation a en gestion neuf portefeuilles (2010 : sept portefeuilles) de valeurs mobilières reliés à neuf fondations abritées (2010 : sept fondations abritées) pour un montant net de EUR 6.189.799 (2010 : EUR 5.078.336).

Note 5 – Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse

La trésorerie commune de la Fondation et des fondations abritées est gérée de façon centralisée par la Fondation. Au 31 décembre 2011 et 2010, cette rubrique se décompose de la manière suivante (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|--------------------------------|------------------|------------------|
| Fondation de Luxembourg | 374.040 | 307.899 |
| Vingt-deux fondations abritées | 3.905.210 | 3.365.800 |
| | 4.279.250 | 3.673.699 |

Note 6 – Comptes de régularisation

Au 31 décembre 2011 et 2010, les comptes de régularisation de la Fondation se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|---|------------------|------------------|
| Intérêts courus sur comptes bancaires | 9.815 | 507 |
| Intérêts courus sur portefeuille de la Fondation | 57.573 | 70.420 |
| Intérêts courus sur portefeuilles des fondations abritées | 52.495 | 55.457 |
| Autres | 4.085 | - |
| | 123.968 | 126.384 |

Note 7 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la Fondation sont constitués des fonds propres de la Fondation de Luxembourg (EUR 3.500.000), des fonds propres des fondations abritées (EUR 9.791.295) et d'une subvention d'équilibre non utilisée (EUR 374.907).

En décembre 2008, la Fondation a reçu une dotation initiale de EUR 5.000.000 de la part de :

- l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (EUR 2.500.000) ;
- l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (EUR 2.500.000).

Cette dotation initiale incluait une subvention d'équilibre de EUR 1.000.000 dont bénéficie la Fondation pour compenser les pertes d'exploitation qu'elle aurait constatées au cours de ses premiers exercices. Au 4 avril 2011, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'augmenter le montant de cette subvention d'équilibre de EUR 500.000 pour la porter à EUR 1.500.000. Au 31 décembre 2011, un montant de EUR 1.125.093 (2010 : EUR 766.023) a été utilisé.

Au 31 décembre 2011 et 2010, les fonds propres des fondations abritées se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|---|------------------|------------------|
| Fonds propres au début de l'exercice | 8.147.351 | 862.392 |
| Dotations au cours de l'exercice | 3.384.546 | 7.883.803 |
| Affectation des fonds dédiés | (1.818.944) | (552.259) |
| Report à nouveau débiteur des fondations abritées | | |
| Fondations de flux | 4.262 | (63.702) |
| Fondations de dotation et hybride | 74.080 | 17.117 |
| | 9.791.295 | 8.147.351 |

Note 8 – Fonds dédiés

Au 31 décembre 2011, les fonds dédiés sont constitués de EUR 366.024 alloués à des projets dans cinq fondations abritées.

Au cours de l'année 2011, un montant de EUR 1.798.169 (2010 : EUR 348.067) a été utilisé dans des projets.

Note 9 – Autres charges externes

Au 31 décembre 2011 et 2010, les autres charges externes se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|--|------------------|------------------|
| Honoraires | 33.588 | 56.519 |
| Loyers et charges locatives | 41.807 | 35.873 |
| Frais de représentation | 4.693 | 10.031 |
| Maintenance et entretien matériel informatique | 5.398 | 13.520 |
| Fournitures de bureau | 12.098 | 10.872 |
| Frais de communication | 10.537 | 6.747 |
| Frais de déplacement | 5.098 | 4.965 |
| Frais de déménagement | 18.954 | - |
| Autres | 7.065 | 3.793 |
| | 139.238 | 142.320 |

Note 10 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2011 et 2010, la Fondation emploie 4 personnes.

Note 11 – Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2011 et 2010, les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|---|------------------|------------------|
| Prestations de services aux fondations abritées | 139.919 | 70.026 |
| Honoraires de consultance | 500 | 38.750 |
| | 140.419 | 108.776 |

Note 12 – Autres intérêts et produits assimilés

Au 31 décembre 2011 et 2010, les autres intérêts et produits assimilés se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

| (exprimé en EUR) | 31 décembre 2011 | 31 décembre 2010 |
|--|------------------|------------------|
| Intérêts sur dépôts à terme | 2.850 | 11.223 |
| Intérêts sur portefeuilles d'immobilisations financières | 127.153 | 136.087 |
| Autres | 3.946 | 98 |
| | 133.949 | 147.408 |

Note 13 – Promesses de dons

Au 31 décembre 2011, les promesses de dons, sous forme de legs testamentaires et autres engagements contractuels, s'élèvent approximativement à EUR 46 million au travers de huit fondations abritées (2010 : approximativement EUR 43 million au travers de deux fondations abritées).

Editeur : Fondation de Luxembourg
Photos : Office National de Tourisme
de la Ville de Luxembourg
VSO
Nicolas Bouvy – Université du Luxembourg
Hugo Mahieu – The Mangrove Foundation
WEGA
Fondation de Luxembourg
Layout : Vidale-Gloesener
Impression : Imprimerie Reka

© Mai 2012



FONDATION
DE LUXEMBOURG

B.P. 281 L-2012 Luxembourg
Tél. (+352) 274 748 1 Fax (+352) 274 748 279
secr@fdlux.lu www.fdlux.lu